

prises depuis un ULM, plus silencieux et respectueux de l'environnement qu'un drone, sont d'Arnaud Späni, photographe maison. Séduits par le projet, les élus du parc du golfe du Morbihan ont tout fait pour que cet ouvrage sorte ; il a été tiré pour l'instant à 4 000 exemplaires.

Le parc naturel du golfe du Morbihan – Là où s'enlacent la terre et la mer, de Pierre-Marie Terral et Arnaud Späni, 144 pages, 29,50 €. Éditions Privat.

LIVRE Mamadou Danté, conseiller municipal à Quiberon, publie un livre sur sa vie

Des aventures, Mamadou Dante en a



vécues. Né au Mali en 1947, passionné de foot, le jeune Mamadou débarque à Orly le 6 mai 1969 pour poursuivre ses études en France. Il devient expert-comptable et joueur de foot professionnel,

au FC Lorient et au Touquet. Ayant été embauché par Louison Bobet au moment de la création de la thalassothérapie de Quiberon, il s'y installe il y a 44 ans, avant de plonger dans le bain de la politique, comme adjoint au tourisme, puis actuellement à la citoyenneté.

On trouve tout cela, et bien plus dans ce petit livre, préfacé par Bernard Hilliet, le maire de Quiberon, et mis en forme avec brio par Marc Gontard, autre figure locale. Et c'est là que le bât blesse un peu, car on

ne comprend pas toujours bien la logique qui prévaut à l'alternance entre l'utilisation de la première personne («*Je me souviens d'une anecdote*») et la troisième («*Mamadou entend la voix de son épouse qui l'appelle pour le repas...*»), ni celle qui fait que Jean-Michel Belz, le maire précédent, et Bernard Hilliet, le maire actuel, y sont dénommés, de façon transparente, Michel Breiz et Norbert Hillion. Figure de style ou puteur soudaine, ce n'est pas très clair ! Notons que les droits d'auteur de cet ouvrage iront en intégralité à l'association de la fille de Mamadou Danté, afin construire des ludothèques en Afrique. «*D'abord au Mali, puis au Sénégal, en Côte d'Ivoire, et en Guinée, c'est-à-dire les pays de l'Afrique de l'ouest colonisés par la France. L'idée est d'éduquer les enfants par le jeu, parce qu'il comporte des règles et peut ainsi éviter qu'ils tombent dans le djihadisme.*»

Moi l'étranger... Le Mali en mémoire, de Mamadou Danté, 148 pages, 16 €. Editions l'Harmattan - collection Écrire l'Afrique.

LIVRE Le scandale des emprunts toxiques : l'exemple de Quiberon

Que deviennent les rapports qui alertent le gouvernement sur les menaces et les dérives graves de la vie en collectivité ? Parmi ceux traitant des menaces qui pèsent sur la santé de la population, les détournements des finances publiques, l'aggravation des catastrophes liées au bouleversement climatique sur le territoire français, le véritable impact des produits chimiques et des médicaments qu'on n'aurait jamais dû autoriser, la mortalité liée aux erreurs médicales... s'en trouve un sur les emprunts toxiques, souscrits par milliers – 5 000 à 6 000, selon les estimations – par des collectivités locales. Cette nouvelle



enquête de Roger Lenglet et Jean-Luc Touly l'a exhumé. Les auteurs montrent comment ces emprunts, indexés sur des monnaies

étrangères, dont le yen et le franc suisse, peuvent voir leur taux passer en quelques mois de 1 % à plus de 50 % !!

Ils prennent notamment l'exemple des élus quiberonnais, qui ont signé en 2007 un prêt toxique avec Dexia de près de 3 M€, remboursable jusqu'en...2041 ! En 2014, la parité euro/franc suisse ayant varié défavorablement, le taux de l'emprunt est passé à 16,84 % et, en 2015, à 30 % : les 440 000 € d'intérêt payés en 2014 sont passés à 700 000 € l'année suivante. L'affaire se corse quand le rapport de 2011 mis au jour par les auteurs montre comment certains de ces contrats ont été signés après que des banques aient offert voyages de luxe, cadeaux et autres récompenses aux décisionnaires de ces emprunts (les élus quiberonnais ne semblent pas en cause...). Roger Lenglet et Jean-Luc Touly expliquent aussi que ce rapport très critique, rédigé sous l'égide de l'actuel président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, a été enterré une fois la gauche arrivée aux affaires : les pouvoirs publics ayant racheté en janvier 2013 la filiale de Dexia détentrice des emprunts en question, avec le concours de la Caisse des dépôts et de La Banque Postale, ils ont désormais intérêt (sans mauvais jeu